

Aires de covoiturage

Fin 2016, la Ville d'Épernay, Épernay Agglo Champagne, le Pays d'Épernay et le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims ont été reconnus par le Ministère de la transition écologique et solidaire comme Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte. Parmi les actions contractualisées avec l'État, figure la mise en place de 40 zones de covoiturage.



Dans ce cadre, **deux zones** ont été inaugurées à Épernay à proximité d'axes routiers à forte circulation et sur des zones sécurisées et identifiées :

- rue de Lorraine (5 places)
- square Raoul-Chandon (10 places)

Ces zones permettent de donner un point de rendez-vous facilement repérable aux passagers.